A18-099



MINISTERE DES OUTRE-MER

La Ministre

Paris, le 1 9 FEV. 2018

Madame la Présidente,

Le courrier que vous avez adressé au Président de la République le 16 janvier dernier et dont vous m'avez transmis copie a retenu toute mon attention.

L'égalité femmes-hommes est au cœur de mon engagement politique et je me réjouis que le Président de la République en ait fait une priorité du quinquennat.

L'inscription de la parité dans la loi organique statutaire n'est cependant pas envisageable dans le cadre de la loi en cours d'examen au Parlement. En effet, l'objet de celle-ci est strictement limité à l'organisation de la consultation. Une disposition n'ayant pas trait à cette question aurait pu être considérée comme un cavalier législatif par le Conseil constitutionnel, et faire l'objet d'une censure.

Tels sont les éléments dont je souhaitais vous faire part.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma considération distinguée.

Annick GIRARDIN

Madame Martine CORNAILLE Présidente de « Ensemble pour la planète » N'Géa BP 32008 98897 NOUMEA Cédex



PREMIER MINISTRE



P, BONVIN PPDC PARIS 23-02-18 900 LO 072326 1299 752721 € R.F. LA POSTE 000,91 HU 134466

A18-099

-8 MAR 2018

Madame Martine CORNAILLE
Présidente de « Ensemble pour la planète »
N'Géa
BP 32008
98897 NOUMEA Cédex